

29 janvier 2024



Agir pour la biodiversité

La LPO, forte de plus de 70.000 adhérents, agit en faveur de la biodiversité dans toute la France depuis plus d'un siècle.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la LPO porte son message de protection de la nature partout dans la région.

Dans l'Ain, grâce au dynamisme de nos bénévoles, joint à celui de notre équipe salariée et à la force du réseau LPO, notre association peut s'engager dans de nombreux projets d'envergure au niveau local et s'affirmer en tant qu'acteur déterminant de la préservation de la biodiversité dans l'Ain !

Contact :

LPO AuRA – Ain
5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont d'Ain

Tél : 04 37 61 05 06

Courriel : ain@lpo.fr

Site internet :

<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/ain/>

Le point de vue de la LPO AuRA – Ain

LA LPO S'OPPOSE AU PROJET RHÔNERGIA

La LPO est favorable aux énergies renouvelables tant qu'elles ne génèrent pas d'impacts négatifs importants pour la biodiversité. Les projets doivent faire preuve de neutralité vis-à-vis de la biodiversité conformément au droit de l'environnement.

Notre positionnement place donc la **protection de la biodiversité** comme condition *SINE QUA NON* de la réalisation ou non d'un projet d'énergies renouvelables et nous conduit à nous opposer au projet Rhônenergia.

Patrimoine national, le fleuve Rhône a été façonné au fil du temps par les Hommes.

Cependant, depuis environ 100 ans, ce fleuve a subi de nombreux aménagements qui ont provoqué une **artificialisation de son cours sur presque 85 %**.

Aujourd'hui, toutes les études démontrent que les bouleversements climatiques et la disparition d'une partie importante et croissante des espèces vivantes sont le résultat des pressions anthropiques.

La destruction des habitats et l'artificialisation des milieux représentent 30% de perte de biodiversité en France.

LE RHÔNE, UN FLEUVE FORTEMENT ANTHROPIsé

Le Rhône parcourt en France 545 km avant de se jeter en Méditerranée.

La CNR, porteuse du projet Rhôneergia, gère aujourd'hui 19 barrages sur son cours.

On ajoute à ces barrages : 4 sites nucléaires, 14 écluses, 22 sites industriels et portuaires, des traversées de villes endiguées.

Le Rhône originel n'existe aujourd'hui que dans de rares endroits. Il ressemble le plus souvent à de très longs linéaires rectilignes avec des berges constituées d'enrochement majoritairement peu arborées. Il est devenu une force motrice dont l'eau à certains endroits et sur ses affluents est fortement polluée par les quelques 140 contaminants présents particulièrement dans les sédiments : PCB, pesticides divers, cuivre, plomb, nickel, bore, arsenic, hydrocarbure, benzène etc.

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE À L'ŒUVRE ET LA QUESTION DE L'EAU

Le dérèglement climatique s'accélère. Nous le constatons dans notre vie quotidienne. Pénuries d'eau potable, tempêtes à répétition, inondations, pluies diluviennes, records de température en été comme en hiver, perte massive de biodiversité.

Ce dérèglement affecte non seulement le fonctionnement de tous les écosystèmes naturels du pays mais aussi les agroécosystèmes (prairies, productions maraîchères, arboricultures...).

Il n'est plus possible de l'ignorer, ni de le minimiser. Il faut au contraire s'appuyer sur les pires scénarii puisque l'on constate maintenant que les prévisions les plus pessimistes du réchauffement planétaire élaborées par les scientifiques il y a 10 ans sont celles qui prévalent.

Le réchauffement climatique occasionnera dans les prochaines années des difficultés de production électrique mais surtout des problèmes sur la dynamique du fleuve.

Les sécheresses récurrentes en été associées à une fonte massive des glaciers Alpins vont conduire à une baisse des étiages estimée en 2050 à au moins 30%.

À ces difficultés s'ajoutent les besoins en eau des centrales nucléaires : 60% de la totalité des prélèvements, et les rejets réguliers d'eau chaude durant l'été dans un fleuve déjà surchauffé par des étés caniculaires. Ajoutés au ralentissement du courant, ils contribuent à la mauvaise santé du fleuve par le développement de bactéries toxiques avec des conséquences certaines sur la qualité de l'eau et sur la faune piscicole et terrestre.

150 Mm³ sont prélevés pour tous les usages dans les départements Ain, Isère, Rhône (*source : Agence de l'eau*). On constate que les utilisateurs sont nombreux pour une ressource qui se raréfie.

Ce projet est une aberration qui sous-estime les effets délétères des changements climatiques en cours et comme le souligne la C.L.E ⁽¹⁾ « *les différents usages et l'aménagement du territoire doivent s'adapter au fonctionnement écologique de la rivière et non l'inverse* ».

LA BIODIVERSITÉ N'EST PAS UN DETAIL

Selon l'OFB ⁽²⁾, 17% des espèces de faune et de flore sont menacées ou éteintes en France, et leur risque d'extinction a augmenté de 14% en moins de 10 ans.

24% des oiseaux ont disparu entre 1989 et 2021 et 36% des oiseaux spécialisés en milieu agricole. 43% des espèces de chauve-souris ont disparu entre 2006 et 2021 et 66% des papillons de jour dans au moins un département. Effondrement massif des populations d'insectes, etc.

Sur cette portion du Rhône, il existe :

- Des zones d'hivernage pour les oiseaux d'eau ; 46 espèces hivernantes liées plus ou moins étroitement aux milieux aquatiques sont observées chaque année,
- 142 espèces d'oiseaux observées dont 80 nicheurs certains,
- Des oiseaux paludicoles composés d'espèces nichant dans les roselières,

- Amphibiens : 12 espèces protégées signalées,
- Reptiles : 9 espèces présentes, 8 protégées,
- Mammifères : castors, loutres en particulier.

Depuis deux cents ans, les extinctions d'espèces sont 10 à 1000 fois plus rapides que le rythme naturel. Un constat que 1400 scientifiques ont établi dans le monde entier. À ce rythme-là, la planète perdrait 75 % de ses espèces en 500 ans. Cette 6^{ème} extinction est cette fois causée par une seule espèce, l'espèce humaine (*source : IPBES* ⁽³⁾)

⁽¹⁾ : Commission Locale de l'Eau

⁽²⁾ : OFB Office Français de la Biodiversité

⁽³⁾ : IPBES : plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

LA LOUTRE : UNE ESPECE EMBLEMATIQUE QUI VOUS DIT NON !

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est un carnivore de la famille des mustélidés. C'est une espèce autochtone. Espèce des zones humides et des habitats aquatiques, elle a besoin de ressources alimentaires disponibles, mais aussi de pouvoir se déplacer et de disposer de gîtes.

La Loutre est sensible aux dérangements humains. Sa densité est faible et ses besoins vitaux s'étendent jusqu'à 40 km de linéaire de rivière.

Les populations en Auvergne-Rhône-Alpes se concentrent en Ardèche, Drôme et Loire. L'espèce est assez bien documentée sur certaines portions du Rhône et sa présence connue sur le linéaire du projet Rhônenergia. **En Rhône-Alpes, l'espèce est signalée en danger critique d'extinction et elle bénéficie d'un plan national d'actions. Elle est strictement protégée.**

La construction de ce 20^{ème} barrage engendrera une banalisation des milieux, une pauvreté et une homogénéité des populations piscicoles, une régression de certaines espèces et la disparition d'autres.

LES RIPISYLVES : UN MILIEU FRAGILE, DES HABITATS D'UNE IMPORTANCE VITALE

Les ripisylves sont des bandes boisées installées sur les berges des **rivières et des fleuves et qui** représentent de multiples interactions entre le sol, les arbres et l'eau. Ce sont des réservoirs biologiques pour une faune riche.

Il est selon les experts compliqué de compenser la destruction de ces habitats en replantant et en voulant imiter la nature, ce qui demanderait d'ailleurs entre 20 à 30 ans. Il ne sera jamais possible de remplacer un tel environnement détruit ; rappelons qu'il s'agit des 26 km encore intacts du fleuve. De plus, dans la perspective de réchauffement climatique actuel, les ripisylves ont un rôle de régulation du climat local.

D'une part le rôle des ripisylves est l'épuration grâce au système racinaire les bactéries et les champignons, d'autre part la régulation des inondations et des débits d'étiage.

Concrètement, ces lieux sont essentiels pour la biodiversité et la continuité écologique.

UN PROJET DESTRUCTEUR DES HABITATS ET ARTIFICIALISANT LES MILIEUX

Les chiffres qui suivent, tirés du dossier relatif au projet, démontrent l'atteinte qui sera faite à la biodiversité, de façon globale et définitive sur la dernière portion non artificialisée du Rhône.

Extraits :

« Le projet comporterait : [...] une usine hydroélectrique dans son alignement, à 1,75 km environ en amont du pont de Loyettes, et à environ 5km en amont de la confluence de l'Ain et 23,5 km de Saut-Brenaz. L'usine est le barrage mesurerait 120 mètres. [...] 20 millions de M³ de retenue s'étalant sur 22km [...] une largeur variable de 210 mètres en aval du CNPE Bugey, 170 mètres au voisinage de St Vulbas et comprise entre 120 et 140 mètres en amont de l'île de la Serra. [...] Une digue de 4 km entre le barrage usine et la centrale nucléaire du Bugey. [...] ».

L'aménagement de cette retenue nécessiterait :

- **De reprofiler des courbes du Rhône sur 11 km** à l'amont des ouvrages pour garantir la neutralité hydraulique
- **De déplacer latéralement le lit du Rhône** au droit des ouvrages sur un linéaire d'environ 2km
- **De créer une digue insubmersible de 3 mètres de haut maximum et de 4 km** environ en rive droite, entre le barrage-usine et l'aval immédiat de la centrale nucléaire du Bugey

L'usine électrique et le barrage se situent à environ **5 km de la confluence de l'Ain.**

Or, la confluence avec la rivière d'Ain, site classé, reste sans doute un des derniers deltas de confluence naturels et actifs d'Europe et d'une grande richesse faunistique.

La construction du barrage sur « terre » va créer un reprofilage et un abandon de l'ancien lit du fleuve sur l'emprise du projet.

Une digue de 4 km détruira les habitats de nombreux mammifères et d'oiseaux.

Construire un barrage demande des tonnes de béton, donc de granulats, de sable, de ciment. On connaît l'impact engendré par l'extraction du sable qui cause des dégâts irréversibles aux deltas de certains fleuves et aujourd'hui occasionne la destruction des fonds marins.

Rhônenergia est un concentré de ce que l'on peut faire de pire à la biodiversité de par sa conception et son implantation.

Précisons qu'actuellement il faut pour la CNR faire beaucoup d'efforts de réhabilitation pour réparer les dégâts causés par la construction des barrages existants ainsi que gérer des plans de gestion sédimentaire importants.

Un exemple : « la restauration des îles et les îlots du Rhône des dégâts causés par le barrage de Pierre-Bénite ».

À elle seule, cette réhabilitation a représenté un **investissement de 5 millions d'euros** (terrassement et végétalisation) financés à part égale par la CNR et l'Agence de l'eau Rhône, Corse Méditerranée.

Alors pourquoi un nouveau barrage sur la seule zone encore indemne de ce fleuve ?

CONCLUSION

Ce dernier barrage au fil de l'eau construit en France (selon la CNR) engendrera pour sa construction des dégâts irréparables à la biodiversité et l'environnement en général qui ne pourront ni être réduits, ni compensés.

La perte irrémédiable d'un écosystème fluvial fragile et singulier, dernier endroit encore non perturbé par l'anthropisation sur le Rhône est inadmissible.

À la LPO AuRA, nous opposons à l'artificialisation, au recalibrage, au reprofilage, **la préservation et la sanctuarisation du site et la prise en compte des alternatives proposées avec les associations partenaires.**

À une vision tronquée par des arguments fortement discutables justifiant la construction de ce barrage, nous vous proposons **une vision moderne, soucieuse des impératifs et conforme à la Stratégie Nationale Biodiversité sans oublier l'humain.**

À la domination du vivant, nous préconisons **une vision conciliante et respectueuse qui s'entend avec le fleuve et de ses composantes.**

LA LPO AURA DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'AIN S'OPPOSE AU PROJET RHÔNERGIA.

